



• La centrale sera constituée de 1.320 tables de 3,30 mètres de hauteur.

Le projet avance

Un rayon de soleil pour la centrale photovoltaïque

Le plan local d'urbanisme comporte désormais une zone à urbaniser pour une activité industrielle qui prévoit l'installation de centrales photovoltaïques. Le projet d'Eosol peut donc avancer.

Le maire Claude Fita a tenu à annoncer lui-même la bonne nouvelle. "La révision du PLU (plan local d'urbanisme) qui conditionnait la réalisation de notre projet de centrale photovoltaïque a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur." Cette information sera officialisée le jeudi 23 septembre lors du prochain conseil municipal.

"Malgré le refus par la Préfecture du permis de construire en juillet 2009, nous avons continué à porter le développement de ce projet en passant par une enquête publique. Je suis heureux de cet avis qui nous permet de passer aux étapes suivantes."

Aujourd'hui, il faut encore faire preuve d'une grande imagination pour visualiser cette centrale photovoltaïque, dans le secteur de la Trivalle, sur une ancienne carrière remblayée dans un but agricole mais n'ayant qu'une faible valeur

agronomique. "D'une dimension de 15,7 hectares, cette parcelle permettra l'implantation d'une centrale importante", confie François-Xavier Godfroy, directeur général de la société Eosol qui porte le projet. "Elle sera constituée de 1.320 tables de 3,30 mètres de hauteur avec 20 modules chacune, soit 26.400 panneaux pouvant alimenter annuellement 2.610 foyers environ", ajoute Adeline Rigaud, responsable du développement.

Selon les représentants d'Eosol, cette zone a un ensoleille-

ment de plus de 2.200 heures par an. "Elle a également l'avantage de ne pas être dans une zone protégée et réglementaire en terme écologique, de ne pas avoir d'espèce sensible ou protégée et de ne pas être exposée à des risques naturels ou technologiques", indique Adeline Rigaud.

Avec toutes les formalités à respecter, le début des travaux est espéré pour le début de l'été 2011 avec une trentaine d'emplois locaux. Le démarrage d'activité devrait être possible un an plus tard.

S. R.



• François-Xavier Godfroy, Adeline Rigaud et Claude Fita sont satisfaits de l'avancée du projet.